



# PLAQUETTE COMMERCIALE

2023-2024



# SOMMAIRE

## PRÉSENTATION DU CLUB

CHIFFRES ET HISTOIRE

RÉSULTATS ET ÉVÉNEMENTS

## NOTRE PROJET

SPORTIF

ASSOCIATIF

## SUPPORTS DE VISIBILITÉ

COMMUNICATION DIGITALE

TEXTILE

AFFICHAGE STADE

## NOS OFFRES/ AVANTAGES



# LE FC DISTRICT DES LANDES DE FOOTBALL

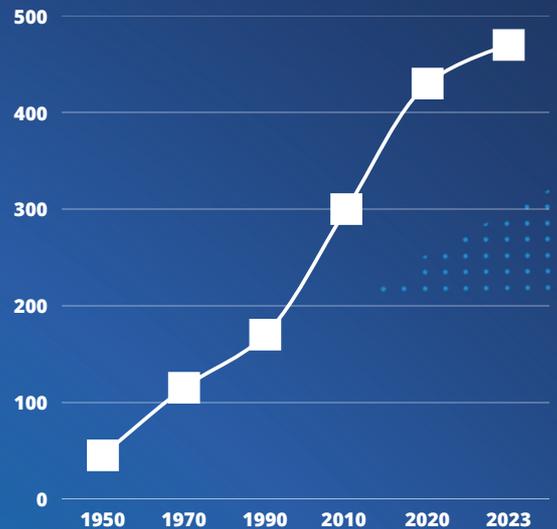
## CHIFFRES ET HISTOIRE



LE FC DISTRICT DES LANDES DE FOOTBALL EST UNE ASSOCIATION LOI 1901. AVEC PLUS DE 70 ANS D'EXISTENCE, LE FC DLF EST UN CLUB EMBLÉMATIQUE DU PAYSAGE LANDAIS

ACTUELLEMENT, LE CLUB COMPTE 470 LICENCIÉS

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS



## Palmarès



1999  
COUPE  
D'AQUITAINE



2000  
DH



2004/2007  
DHR



2004/2007/2014  
COUPE  
DES LANDES



# LE FC DISTRICT DES LANDES DE FOOTBALL

## CHIFFRES ET HISTOIRE



**470** LICENCIÉS

**18** ÉQUIPES

**32** DIRIGEANTS

<i>Seniors A</i>	RÉGIONAL 1
<i>Seniors B</i>	RÉGIONAL 3
<i>Seniors C</i>	DÉPARTEMENTAL 2
<i>Féminines à 11</i>	CHAMPIONNAT À 11
<i>U18</i>	RÉGIONAL 1
<i>U17</i>	RÉGIONAL 2
<i>U15</i>	RÉGIONAL 1
<i>U13</i>	3 ÉQUIPES
<i>U11</i>	3 ÉQUIPES
<i>U9</i>	5 ÉQUIPES
<i>U7</i>	6 ÉQUIPES



**JEAN TURSAN**  
PRÉSIDENT

## ORGANIGRAMME

**EVELINE CHALOSSE**  
SECRETARE

**PIERRE LEYRES**  
TRÉSORIER

**MARC MIDOUZE**  
RTJ



# LE FC DISTRICT DES LANDES DE FOOTBALL

RÉSULTATS ET ÉVÉNEMENTS



## SÉNIORS

LE CLUB RÉALISE DE TRÈS BONNES SAISONS DEPUIS PLUS DE 5 ANS EN REGIONAL 1. LES DEUX RÉSERVES SUIVENT LA MEME DYNAMIQUE DANS LEURS CHAMPIONNATS RESPECTIFS

## JEUNES

LE CLUB A POUR OBJECTIF DE METTRE SA FORMATION AU CENTRE DU PROJET SPORTIF. LA QUASI-TOTALITÉ DES CATÉGORIES ÉVOLUENT EN LIGUE.

---

## ÉVÉNEMENTS



**GRAND LOTO**



**TOURNOI NATIONAL**



**FÊTE DU FOOTBALL**



# NOTRE PROJET

SPORTIF



## SENIORS



MONTÉE DE L'ÉQUIPE A ET B DANS LES 2 ANS

## FÉMININES



CRÉATION D'UNE ÉCOLE DE FOOT 100% FÉMININE

## U13/ U15



CRÉATION D'UNE SECTION SPORTIVE

## FORMATIONS



FORMER DES RESPONSABLES DE CATÉGORIES





# NOTRE PROJET

ASSOCIATIF



## INFRASTRUCTURES



CRÉATION D'UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE

## EVENEMENTIEL



PROPOSER D'AVANTAGE D'ÉVÉNEMENTS DURANT L'ANNÉE

## PARTENARIAT



NOUVEAUX PARTENAIRES POUR NOUS ACCOMPAGNER

## SALARIAT



EMBAUCHE D'UN ALTERNANT





# SUPPORTS DE VISIBILITÉ

## COMMUNICATION DIGITALE



+9500  
ABONNÉS



2 534  
FOLLOWERS



VUES: 47,5K  
VIDEOS: 134



VISITES: 60K/MOIS  
UTILISATEURS: 10K/MOIS



+200  
ABONNÉS

**DLFtv**

WEB TV: LE MAG DU FOOTBALL





# SUPPORTS DE VISIBILITÉ

TEXTILE



*MAILLOTS*



*SURVETEMENTS*



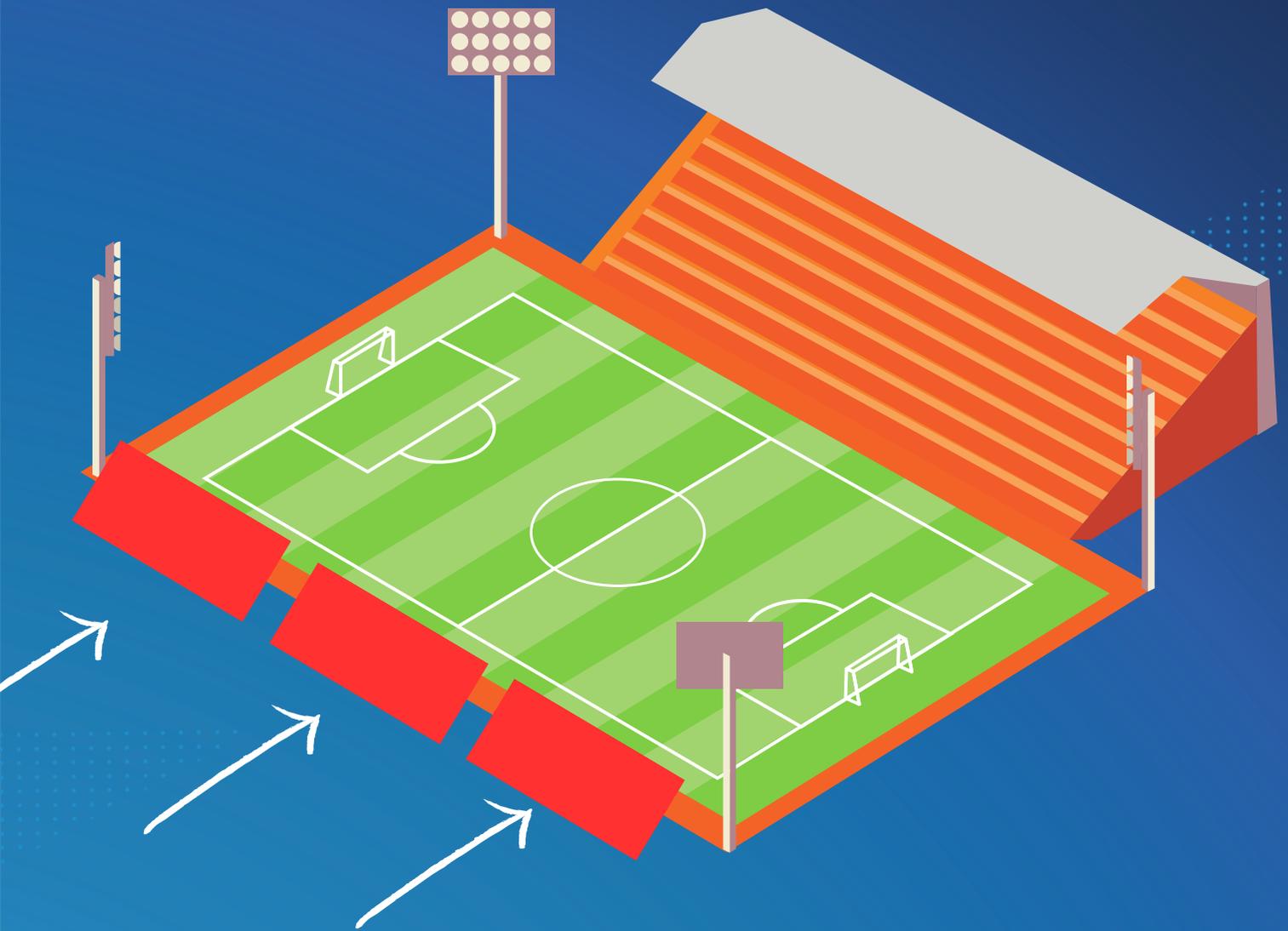
*SHORTS*





# SUPPORTS DE VISIBILITÉ

## AFFICHAGE STADE





# NOS OFFRES



	Offre 1	Offre 2	Offre 3
Réseaux Sociaux	X	X	X
Site internet	X	X	X
Panneau partenaires	X	X	X
Annonce presse / événement			X
Partenaire match		X	X
Sponsor short		X	
Sponsor maillot principal			X
<b>TARIF TTC Annuel</b>	200 €	500 €	1000 €



# VOS AVANTAGES



## LE SPONSORING ET LA DÉFISCALISATION

*LE SPONSORING EST TRÈS RÉGLEMENTÉ ET L'ENTREPRISE DOIT PROUVER QU'ELLE A PARRAINÉ PAR DES PREUVES PHYSIQUES COMME UN CONTRAT, DES FACTURES, ETC.*

*COMMENT DÉFISCALISER UN PARRAINAGE ?*

*IL FAUT DONNER PLUSIEURS ÉLÉMENTS DE PREUVE POUR QUE LA DÉFISCALISATION D'UN SPONSORING AIT LIEU :*

- L'ENTREPRISE DOIT POUVOIR ÊTRE VISUELLEMENT IDENTIFIABLE : LORSQUE L'ENTREPRISE A INVESTI POUR UNE CAUSE OU UNE PERSONNE, IL FAUT QUE L'ON PUISSE VOIR SON LOGO OU QUE LE NOM DE LA MARQUE SOIT VISIBLE. EN EFFET, SINON, CE N'EST PAS CONSIDÉRÉ COMME DU SPONSORING ;*
- LES SOMMES DÉPENSÉES, LE TEMPS OU LE MATÉRIEL DONNÉ NE DOIT PAS ÊTRE EXCESSIF. IL NE FAUT PAS QUE L'ENTREPRISE SE METTE EN DIFFICULTÉ, NI QU'ELLE INVESTISSE TROP PAR RAPPORT AUX RETOMBÉES ATTENDUES. LE PARRAINAGE SE DOIT D'ÊTRE UN COUP DE POUCE AVEC DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ;*
- LE MIEUX, POUR L'ENTREPRISE EST D'AVOIR UNE FACTURE TRÈS DÉTAILLÉE. CELA PERMETTRA DE VOIR L'IMPACT ET LES SOMMES DÉPENSÉES. LA FACTURE VA ÉGALEMENT PERMETTRE DE DÉDUIRE LA TVA. IL FAUT QUE LA FACTURE SOIT ÉDITÉE PAR L'ASSOCIATION OU LA PERSONNE PARRAINÉE ;*
- IL FAUT ÉTABLIR UN REÇU FISCAL DE SPONSORING : CE REÇU EST LE MÊME QUE POUR LE MÉCÉNAT (CERFA N°11580) ;*



# VOS AVANTAGES



## LE SPONSORING ET LA DEFISCALISATION

- *POUR ENCORE PLUS DE TRANSPARENCE, L'ENTREPRISE PEUT PRÉVOIR UN DOSSIER EN INTERNE POUR MONTRER EN QUOI CE SPONSORING S'INSCRIT DANS LA STRATÉGIE MARKETING DE L'ENTREPRISE.*

*IL FAUT PENSER À BIEN CADRER LE SPONSORING, C'EST POUR CELA QU'UN CONTRAT EST PRIMORDIAL. CELA VA PERMETTRE D'Y DÉVELOPPER LES INTENTIONS DE CHAQUE PARTIE, LEURS ENGAGEMENTS AINSI QUE L'IMPACT QUE CELA AURA SUR LES RETOMBÉES POUR L'ENTREPRISE. LA DÉDUCTION FISCALE D'UN SPONSORING, QU'IL SOIT SPORTIF OU NON, N'EST PAS ACQUISE DE FAIT, IL FAUT JUSTIFIER SON PARRAINAGE.*

*DANS VOTRE COMPTABILITÉ, CES DÉPENSES DOIVENT ÊTRE ENGAGÉES POUR UN INTÉRÊT DIRECT LIÉ À VOTRE ACTIVITÉ. IL FAUT ABSOLUMENT QUE LES DÉPENSES SOIENT PROPORTIONNÉES AUX RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ATTENDUES. LORSQUE LA FACTURE EST ÉDITÉE, LA SOMME EST INDIQUÉE EN TTC, IL CONVIENTRA ALORS DE REPORTER UN TAUX DE TVA EN SPONSORING.*

## LE MÉCÉNAT

- *LE MÉCÉNAT EST DEFINI COMME UN SOUTIEN MATÉRIEL APPORTÉ SANS CONTREPARTIE DIRECTE DE LA PART DU BÉNÉFICIAIRE, À UNE ŒUVRE OU À UNE PERSONNE POUR L'EXERCICE D'ACTIVITÉS PRÉSENTANT UN INTÉRÊT GÉNÉRAL*
- *L'ENTREPRISE BÉNÉFICIE D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔTS DE 60 %DU MONTANT DU DON. CEPENDANT, LE MONTANT DES DONS RETENUS POUR LE CALCUL DE LA RÉDUCTION NE PEUT PAS DÉPASSER, SUR UN MÊME EXERCICE, UN PLAFOND DE 20 000 € OU 5% DU CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL HORS TAXE DE L'ENTREPRISE DONATRICE SI CE DERNIER MONTANT EST PLUS ÉLEVÉ.*



# CONTACTS

**GUINET KÉVIN**

CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT

**06 26 98 39 12**

**KGUINET@LANDES.FFF.FR**

---

**DA SILVA MATÉO**

ASSISTANT  
CHARGÉ DE COMMUNICATION  
ET PARTENARIAT

**07 69 59 17 42**

**MDASILVA.DLF@GMAIL.COM**

**CENTRE DEPARTEMENTAL DU FOOTBALL  
725 RUE DES VIOLETTES - 40 400 TARTAS**